



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2026/3644

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de :  
**Permis d'urbanisme** ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

La demandeuse est **Madame Irène AGBAHUNGBA** demeurant **allée du Beau Vivier 105 à 4102 SERAING (OUGRÉE)**.  
 Le terrain concerné est situé **allée du Beau Vivier 105 à 4102 SERAING (OUGRÉE)** et est cadastré **SERAING 11<sup>ème</sup> division section C n° 7294**

Le projet vise à "**régulariser la construction d'un abri de jardin, construire une véranda et réaménager les espaces intérieurs de l'habitation unifamiliale**" et présente les caractéristiques suivantes : **Écart au lotissement n°263 FDC du 28/11/2000 :**  
**Le projet ne répond pas aux prescriptions dudit Lotissement.**

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,  
 les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO ( 04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **3 août 2026 au 31 août 2026 au collège communal :**

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
 (délégation du 3 avril 2025)  
 (CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO  
 Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
 (délégation du 13 février 2025)  
 (C.D.L.D. art. L 1132-4)

M<sup>me</sup> GELDOF  
 TROISIÈME ÉCHEVINE